



Bail loi 48 et changement de loyer si locataire supplémentaire

Par **sophie4**, le **03/11/2015** à **12:46**

Bonjour,

Ma grand mère est locataire pour un particulier via un syndic. elle bénéficie de la loi 48 et paye 275euros de loyer au lieux de 1200€ comme les autre locataires de l'immeuble. J'ai quitté mon logement et je viens de m'installer chez elle car elle est gravement malade. Je souhaiterai savoir si le bailleur est obligé de me rajouter sur le bail si j'en fait la demande. et si ma grand mère va du coup garder son loyer à 275€ car je ne veux pas la mettre dans l'embarras mais je ne veux pas nom plus être dans l'illégalité .
merci d'avance
sophie